



POUR ENRICHIR LE QUÉBEC

Mesures
pour renforcer
l'action du Québec
en matière
de francisation
des immigrants

Franciser plus
Intégrer mieux

Québec 

Apprendre
le **français**

Miser sur une offre
diversifiée

ENRICHIR

ACRONYMES À CONNAÎTRE

MELS : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MICC : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

OQLF : Office québécois de la langue française

PME : Petites et moyennes entreprises

Ce document est publié par la Direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Téléphone : 514 873-8624, poste 20205

Site Internet : www.micc.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales, 2008

ISBN : Version imprimée : 978-2-550-52145-7

Version électronique : 978-2-550-52146-4

© Gouvernement du Québec – 2008

Tous droits réservés pour tous pays

Design: Communications CGCOM



ENRICHIR



Je suis très heureuse de présenter à la population du Québec la façon dont le gouvernement entend renforcer son action afin de favoriser l'intégration en français des immigrants.

À quelques occasions, au cours des deux dernières années, les Québécois ont été consultés sur d'importants enjeux liés à l'immigration et à l'intégration des nouveaux arrivants. Que ce soit lors de la consultation parlementaire sur la planification de l'immigration pour les années 2008-2010 ou lors des travaux de la Commission Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, les témoignages recueillis ont permis notamment de mettre en relief l'importance d'accroître les efforts de francisation.

Les nouvelles mesures qui sont présentées ici renforcent les programmes de francisation déjà offerts aux immigrants. Elles visent à mieux répondre à leurs besoins aux différentes étapes de leur parcours d'intégration à la société québécoise.

Franciser plus tôt, en amont du processus d'immigration, franciser plus, en rejoignant une plus grande clientèle, et aussi franciser mieux en arrimant le contenu des cours aux besoins particuliers de la pratique de certaines professions: voilà comment ces mesures additionnelles permettront aux nouveaux arrivants de devenir plus rapidement des citoyens actifs dans une société où le français est la langue officielle.

Les citoyens ont exprimé le désir que des moyens encore plus efficaces soient mis en œuvre pour que tant les nouveaux arrivants que la société d'accueil trouvent leur compte dans cet échange. Je crois sincèrement que ce nouvel élan pour « franciser plus et intégrer mieux » nous rapprochera de notre but premier: enrichir le Québec et permettre à tous les citoyens de contribuer à notre prospérité.

A handwritten signature in black ink that reads "Yolande James". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Yolande James
Ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles

POUR ENRICHIR LE QUÉBEC



À leur arrivée au Québec, les personnes immigrantes aspirent à s'intégrer rapidement à la société et à trouver un emploi dans les meilleurs délais. Bien que la sélection des candidats à l'immigration favorise les personnes qui connaissent déjà le français, beaucoup de nouveaux arrivants doivent consentir des efforts importants pour apprendre ou maîtriser davantage notre langue. Le français est une clé, non seulement pour accéder au marché du travail, mais aussi pour se familiariser avec les valeurs, la culture et le mode de vie québécois.

Une jeune famille immigrante :
M. Slobodan Buha,
M^{me} Séverine Monteil
et leur fils Aleksandre,
né au Québec.

Au cœur de sa politique d'intégration des nouveaux arrivants, le Québec offre aux nouveaux citoyens non francophones une gamme de cours de français et des conditions d'apprentissage qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Les immigrants inscrits aux cours de français bénéficient d'un soutien financier pour suivre le programme offert gratuitement. Les trois niveaux du programme de francisation, qui comportent près de 1 000 heures de cours, s'étalent sur 33 semaines, à raison de 30 heures hebdomadaires. Des cours à temps partiel sont aussi disponibles.*

Dans le contexte de la hausse des niveaux d'immigration pour la période 2008-2010, l'offre gouvernementale de francisation doit cependant être renforcée pour répondre à de nouvelles exigences. Ainsi, les mesures additionnelles qui seront mises de l'avant poursuivent trois objectifs distincts :

Franciser plus de personnes immigrantes, en rejoignant de nouvelles clientèles, notamment en milieu de travail;

Franciser plus tôt, à partir de l'étranger, en offrant aux personnes sélectionnées la possibilité d'apprendre le français avant même leur arrivée au Québec;

Offrir des cours de français plus spécialisés afin de répondre aux besoins professionnels des nouveaux arrivants.

Au nombre des nouvelles mesures qui s'ajouteront au programme actuel de francisation, mentionnons :

À L'ÉTRANGER :

- De nouvelles ententes seront conclues avec les Alliances françaises et d'autres partenaires en francisation, ce qui permettra de couvrir plus efficacement le territoire de recrutement du Québec.
- Les candidats sélectionnés pourront s'inscrire à un cours de français de niveau intermédiaire, adapté aux réalités du Québec, *La francisation en ligne*. Les étudiants de ces nouvelles classes virtuelles bénéficieront de la supervision pédagogique d'un tuteur.

AU QUÉBEC :

- De nouvelles clientèles auront accès ou seront incitées à s'inscrire aux cours de français à temps partiel. Mentionnons, entre autres, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers qui ont choisi de s'établir au Québec.
- Davantage de personnes immigrantes pourront être francisées dans leur environnement de travail ou dans leur milieu de vie, et d'autres pourront notamment acquérir des connaissances linguistiques plus spécialisées, en lien avec leur profession.
- Des efforts importants de promotion seront consentis afin de mieux faire connaître l'offre de service gouvernementale et de répondre ainsi davantage aux personnes immigrantes, dont celles issues du regroupement familial.

Chaque mesure est assortie d'indicateurs de performance qui seront suivis et dont le MICC rendra compte dans son rapport annuel de gestion. De plus, le gouvernement suivra un indicateur majeur, soit la proportion des immigrants adultes (15 ans et plus) qui connaissent le français, afin d'en constater l'évolution et d'ajuster ses politiques au besoin.

* Il s'agit de l'offre de service du MICC. Par ailleurs, le MELS, par l'entremise des commissions scolaires, offre aussi des services de francisation aux immigrants.



Originnaire du Venezuela, M^{me} Bertha Benítez était bachelière en économie à son arrivée au Québec, en 1996. Après deux ans de francisation, elle devient coordonnatrice adjointe pour l'organisation du Festival des traditions du monde, un événement qui attire à Sherbrooke plus de 100 000 personnes en cinq jours d'activité. Aujourd'hui, elle est coordonnatrice de cet événement, tout en travaillant à la Ville de Sherbrooke.

OBJECTIF 1

ÉLARGIR LA CLIENTÈLE
REJOINTE PAR L'OFFRE
DE SERVICE EN FRANCISATION



ENRICHIR

1.1

PERMETTRE À DES IMMIGRANTS OCCUPANT DÉJÀ UN EMPLOI DE POURSUIVRE LEUR APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN ENTREPRISE

Le programme de francisation en milieu de travail est une formule de formation d'appoint mise en place pour combler les besoins des travailleurs immigrants connaissant peu le français qui se sont intégrés plus rapidement au marché du travail et qui n'ont pu bénéficier des cours de français offerts à temps plein ou à temps partiel. En concertation avec les principaux intervenants dans le domaine, notamment la Commission des partenaires du marché du travail, les services aux entreprises d'Emploi-Québec, les services aux entreprises du réseau de l'éducation ainsi qu'avec l'Office québécois de la langue française, le MICC complètera l'offre de francisation en entreprise afin de permettre aux immigrants de mieux maîtriser le français dans leur milieu de travail.

Cette offre de service devra être diversifiée et adaptée à la taille des entreprises, aux secteurs d'activité et à la nature des fonctions occupées par les travailleurs immigrants. Différentes formules seront donc mises en place. Le nombre de cours de français offerts en entreprise sera augmenté, des projets expérimentaux de formation en ligne avec tuteurs seront réalisés et des formules combinant les cours en entreprise et l'autoformation en ligne seront offertes.

Cette mesure nécessite l'appui des employeurs et des syndicats. Les entreprises, particulièrement celles qui comptent 50 employés et moins, seront donc sensibilisées à l'importance d'organiser des cours de français en milieu de travail. Une stratégie efficace de promotion soutiendra cette initiative qui vise à renforcer l'usage du français au travail.

1.2

INSTAURER UN CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE, DESTINÉ AUX ENTREPRISES, POUR LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

Dans le discours du budget (13 mars 2008), la ministre des Finances a annoncé l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour la francisation. Destiné à tous les employeurs, il leur permettra de déduire 30 % des dépenses de formation relatives à la francisation qu'ils ont engagées pour leurs employés immigrants.



ACTIONS

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nouvelles formules de cours qui combinent l'autoformation en ligne et des cours en entreprise
- Projets pilotes de cours en ligne avec tuteurs à distance pour les travailleurs
- Renouvellement des ententes et promotion des deux centres d'auto-apprentissage avec activités ciblées pour les travailleurs
- Plus de projets en partenariat pour offrir plus d'heures de cours (syndicats, comités sectoriels, Emploi-Québec, OQLF, etc.)
- Travail terrain avec les PME en collaboration avec les organismes du milieu communautaire
- Détermination des entreprises susceptibles de bénéficier de services de francisation

Nombre d'employeurs et nombre d'immigrants rejoints par les services de francisation en milieu de travail

- Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour la francisation
- Promotion du crédit d'impôt auprès des entreprises québécoises

Nombre d'employeurs s'étant prévalus du crédit d'impôt remboursable

ENRICHIR

1.3

OFFRIR DES SERVICES DE FRANCISATION À UNE CLIENTÈLE PLUS DIVERSIFIÉE ET MIEUX SOUTENIR LES PERSONNES ISSUES DU REGROUPEMENT FAMILIAL

La mesure consiste à rendre admissibles à l'offre de service à temps partiel du MICC des personnes qui ne le sont pas présentement, soit des personnes de cohortes d'immigration plus anciennes de même que les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers (et leur conjoint) détenteurs d'un certificat de sélection du Québec. Elle vise également à inciter davantage de personnes de la catégorie du regroupement familial à suivre des cours de français langue seconde en complétant le soutien financier auquel elles ont accès par la couverture de leurs frais de transport. Elle consiste aussi à mener une enquête afin de connaître pourquoi certaines clientèles ne fréquentent pas les services disponibles et à adapter l'offre de service en conséquence.

1.4

PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AUPRÈS DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION ET DES PERSONNES IMMIGRANTES

Le MICC entend effectuer une promotion active de l'apprentissage du français. Il reverra aussi tous ses outils d'information afin d'accentuer l'information sur le français, langue commune du Québec, et sur l'importance de son apprentissage pour une intégration réussie à la société québécoise. Ce renforcement des messages se fera aussi au cours des activités de promotion à l'étranger auprès des candidats potentiels.

La mesure vise également à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie permanente de promotion de l'offre de service de francisation au Québec en ciblant les sous-groupes d'immigrants qui les utilisent peu ou pas actuellement.



ACTIONS

- Réaliser une enquête pour comprendre la difficulté de rejoindre certaines clientèles
- S'associer avec les organismes des communautés culturelles pour la promotion des services et le recrutement de la clientèle
- Réaliser une campagne d'information pour inciter les clientèles cibles à se prévaloir des services de francisation du MICC
- Rejoindre les membres du regroupement familial en élaborant des outils d'information à leur intention
- Inciter davantage de personnes de la catégorie du regroupement familial à suivre des cours de français langue seconde en complétant le soutien financier auquel elles ont accès par la couverture de leurs frais de transport

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre et proportion d'immigrants rejoints par catégorie d'immigration

- Stratégie permanente de promotion des services d'apprentissage du français auprès des nouveaux arrivants
- Campagne de sensibilisation auprès de certaines clientèles isolées ou moins rejointes par les services de francisation
- Renforcement à l'étranger de l'information sur le français, langue commune du Québec, et sur son importance pour une intégration réussie
- Promotion de l'apprentissage du français depuis l'étranger avec des outils promotionnels conçus pour cette clientèle cible
- Promotion ciblée des services d'apprentissage spécialisés qui proposent un apprentissage du français adapté à des domaines professionnels particuliers et à des niveaux de compétence plus avancés
- Renforcement des messages sur le français et l'apprentissage du français dans le guide *Apprendre le Québec* remis à tous les immigrants sélectionnés ainsi que dans les sites Internet du Ministère

Taux d'augmentation de la clientèle dans les services de francisation

ENRICHIR

DESCRIPTION

1.5

AUGMENTER LA FRÉQUENCE D'OUVERTURE DE NOUVEAUX COURS AFIN DE RÉPONDRE PLUS RAPIDEMENT AUX BESOINS

Cette mesure consiste pour le MICC à revoir l'organisation des sessions de francisation à temps complet de manière à accroître la fréquence de démarrage de nouveaux cours. Elle vise à donner accès plus rapidement à la formation alors que, présentement, le calendrier de formation ne comporte que quatre sessions par année.



ACTIONS

- Réaliser une étude de faisabilité pour déterminer les meilleures modalités de mise en œuvre
- Informer les partenaires et convenir avec eux des modalités d'application de la nouvelle organisation
- Publiciser le nouveau calendrier des sessions

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre et proportion des personnes immigrantes qui ont entrepris un cours de français dans les délais prévus à la Déclaration de services aux citoyens
- Nombre de groupes démarrés entre les dates fixes de début de session

ENRICHIR



M. Slobodan Buha, originaire d'ex-Yougoslavie, est installé au Québec depuis 1997. Après avoir réussi avec succès les cours de français offerts par le Ministère, M. Buha est devenu membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il travaille aujourd'hui comme consultant chez Bell Hélicoptère.

OBJECTIF 2

PERMETTRE UNE MAÎTRISE
DU FRANÇAIS À DES NIVEAUX
DE COMPÉTENCE PLUS AVANCÉS



ENRICHIR

2.1

OFFRIR DES COURS DE FRANÇAIS SPÉCIALISÉS POUR CERTAINS DOMAINES PROFESSIONNELS ET DES MODULES DE NIVEAU AVANCÉ POUR LA FRANCISATION EN LIGNE

La mesure consiste à élaborer une offre de service adaptée à certains domaines d'activité professionnelle (tels la santé, le génie et l'administration) de façon à faciliter et à accélérer l'accès au marché du travail. Elle consiste aussi à élaborer des modules de niveau avancé pour la francisation en ligne (FEL).



ACTIONS

- Détermination des professions et métiers cibles
- Conception de cours et de matériel pédagogique pour les professeurs et les étudiants
- Conception de modules en ligne (*e-learning*) de niveau avancé et pour certains domaines professionnels

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre et proportion des personnes immigrantes qui ont suivi des cours spécialisés

ENRICHIR



Née au Salvador, M^{me} Maria Linares a immigré au Québec en 1988. Elle occupe un poste de préposée aux renseignements à la Régie de l'assurance maladie du Québec. M^{me} Linares ne tarit pas d'éloges sur l'accueil que lui a réservé son pays d'adoption. Elle conserve avec fierté le premier « diplôme » qu'elle a obtenu au Québec, qui atteste la réussite de cours de français.

OBJECTIF 3

FACILITER L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS LE PLUS TÔT
POSSIBLE DANS LE PROCESSUS
D'IMMIGRATION



ENRICHIR

3.1 **ÉLARGIR LE RÉSEAU DES PARTENAIRES À L'ÉTRANGER VERS LESQUELS LES CANDIDATS À L'IMMIGRATION PEUVENT ÊTRE DIRIGÉS POUR AMÉLIORER LEUR CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

Les ententes conclues avec les Alliances françaises et d'autres partenaires en francisation à l'étranger, en collaboration avec le ministère des Relations internationales, permettent aux personnes sélectionnées par le Québec d'avoir accès, à leurs frais, à des cours de français qui incluent des activités de connaissance du Québec. Le MICC fournit à ces partenaires un fonds documentaire pour les aider à ce chapitre. D'autres ententes s'ajouteront aux quelque 55 conclues au cours des dernières années afin d'assurer une couverture optimale des territoires de recrutement du Québec.

3.2 **RENDRE ACCESSIBLE UN COURS DE FRANÇAIS EN LIGNE AUX CANDIDATS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER AINSI QU'AUX PERSONNES IMMIGRANTES DÉJÀ ÉTABLIES AU QUÉBEC ET DÉSIREUSES DE PARFAIRE LEUR CONNAISSANCE DU FRANÇAIS**

Un cours de français en ligne de niveau intermédiaire sera accessible, à l'étranger, aux candidats sélectionnés et à leur conjoint. Élaboré par le MICC, ce cours est adapté aux réalités du Québec et permet de se familiariser avec les valeurs et les codes culturels, sociaux et économiques. Au Québec, des personnes immigrantes pourront avoir accès à des cours en ligne en autoformation. Des projets pilotes seront aussi mis en place avec des immigrants en emploi ou des immigrants vivant là où les services de francisation ne sont pas ou sont peu disponibles.



ACTIONS

- Conclure des ententes de partenariat
- Offrir un fonds documentaire sur le Québec
- Informer la clientèle ciblée et référer davantage de candidats

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de personnes référées dans le cadre du programme de référence en francisation

Nombre de personnes ayant reçu un certificat de sélection à la suite d'une référence à un partenaire en francisation

- Mise en œuvre à l'étranger
- Activités de promotion et de recrutement de la clientèle à l'étranger
- Projet pilote avec des entreprises québécoises
- Projet pilote avec des personnes immigrantes installées en région

Nombre de personnes ayant participé aux activités d'autoformation

Nombre et proportion de candidats non francophones sélectionnés ayant participé à un cours de français en ligne à l'étranger

Nombre et proportion de personnes qui terminent et réussissent un bloc de formation

ENRICHIR



M^{me} Gorica Markovic est arrivée d'ex-Yougoslavie avec sa famille en 1995. Elle suit d'abord les cours de français du MICC, puis en 2000, elle dénicher un emploi de technicienne en photonique.

OBJECTIF 4

MIEUX MESURER ET
RECONNAÎTRE LE NIVEAU
DE COMPÉTENCE EN FRANÇAIS
DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION
ET DES PERSONNES INSCRITES
EN FRANCISATION



ENRICHIR

4.1

ACCROÎTRE L'UTILISATION DES TESTS STANDARDISÉS DE COMPÉTENCE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE DANS LE CADRE DE LA SÉLECTION À L'ÉTRANGER

La mesure consiste à promouvoir le recours à un test standardisé en faisant valoir les avantages qu'il comporte pour les candidats à l'immigration, soit une accélération du traitement de leur demande (celle-ci pouvant alors être traitée sur dossier), l'obtention d'une reconnaissance formelle du niveau de compétence atteint et, le cas échéant, une référence rapide à un partenaire en francisation si une amélioration du français est requise. Deux tests standardisés d'évaluation de la connaissance du français sont reconnus par le MICC depuis janvier 2007. Ces tests, facultatifs, peuvent être utilisés dans le cadre du processus de sélection des candidats de la catégorie des travailleurs qualifiés. Bien qu'ils soient maintenant disponibles dans de très nombreux pays, ces tests sont encore peu utilisés.

4.2

METTRE EN PLACE DES TESTS STANDARDISÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS AU TERME DU PROGRAMME DE FRANCISATION DU MICC

La mesure consiste à instaurer le recours à un test standardisé d'évaluation des compétences en français de manière à ce que les étudiants en francisation puissent obtenir une reconnaissance formelle et objective du niveau de compétence atteint au terme de leur formation au MICC. Elle permettra également au MICC de rendre compte de façon transparente du niveau de compétence en français que son offre de service permet aux immigrants d'atteindre et de l'ajuster au besoin.



ACTIONS

- Promouvoir le recours aux tests auprès des clientèles cibles
- Reconnaître les compétences en français des candidats à l'immigration
- Accroître la sélection sur dossier et accélérer ainsi le traitement des demandes

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre et proportion de candidats sélectionnés sur dossier grâce à l'utilisation des tests standardisés

Nombre et proportion de candidats dont la demande est accompagnée du résultat d'un test standardisé

- Déterminer le meilleur outil existant pour obtenir des résultats fiables et l'utiliser
- Adopter une échelle de niveaux de compétence langagière commune au MICC et au MELS
- Élaborer le test standardisé en partenariat (Université de Montréal et MELS)
- Établir une correspondance entre ce test standardisé et les tests standardisés utilisés à l'étranger pour la sélection

Nombre et proportion des étudiants dont l'évaluation de la connaissance du français a fait l'objet d'un test standardisé

Niveaux de compétence atteints

ENRICHIR



M. Lamine Foura, originaire d'Algérie, est arrivé au Québec en 1999. Ingénieur chez Bombardier Aéronautique depuis 2001, il a obtenu une maîtrise en génie aérospatial de l'École Polytechnique de Montréal en 2003. Aussi journaliste, animateur radio et télévision, fondateur et président de Médias Maghreb, un groupe médias au service de la communauté maghrébine du Québec, M. Foura participe aux débats de société par des conférences, des débats télévisés et radiophoniques et par la rédaction d'articles de presse, dont certains ont été publiés dans les principaux quotidiens et magazines du Québec.

OBJECTIF 5

ASSURER UNE MEILLEURE
COHÉRENCE DES INTERVENTIONS
EN MATIÈRE DE FRANCISATION,
ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ
DU SYSTÈME ET OPTIMISER
LA CAPACITÉ D'ACCUEIL
DES SERVICES AU PLAN
GOUVERNEMENTAL



ENRICHIR

5.1

ASSURER UN ACCÈS SIMPLIFIÉ ET UNIFIÉ AUX SERVICES GOUVERNEMENTAUX DE FRANCISATION ET AU SOUTIEN FINANCIER QUI LEUR EST RATTACHÉ

Le MELS et le MICC adopteront un programme de formation en francisation et une échelle d'évaluation des compétences en français communs pour les immigrants adultes, ce qui permettra une plus grande harmonisation des services gouvernementaux actuellement offerts. Aussi, le MICC, en collaboration avec le MELS et le MESS, instaurera un guichet unifié d'accès aux services de francisation, chargé d'évaluer les besoins et les compétences langagières des nouveaux arrivants, de déterminer l'aide financière applicable et de les diriger vers l'établissement le plus approprié à leurs besoins, soit un cégep, une université, une commission scolaire ou un organisme communautaire. Un programme unifié d'allocation pour les nouveaux arrivants inscrits en francisation à temps plein sera aussi instauré afin de soutenir, en toute équité, les participants.

Ces changements maximiseront l'utilisation des ressources en francisation et assureront une équité dans les services offerts à tous les nouveaux immigrants. Considérant l'importance des implications opérationnelles et financières et l'ampleur des travaux préalables à réaliser, cette mesure sera mise en œuvre en 2009.

5.2

CONCEVOIR ET IMPLANTER UN SERVICE D'ADMISSION EN LIGNE AUX PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX DE FRANCISATION

Cette mesure consiste à concevoir une application informatique permettant aux clients d'effectuer en ligne leur demande d'admission aux services de francisation gouvernementaux (MICC et MELS) et d'en suivre le cheminement en ligne.

Ce projet fait partie des travaux relatifs à l'harmonisation des services gouvernementaux de francisation.



ACTIONS

- Adoption d'un programme de formation en francisation et d'une échelle d'évaluation des compétences en français communs (MICC et MELS)
- Instauration d'un guichet unifié d'accès aux services de francisation
- Instauration d'un programme unifié d'allocation pour les nouveaux arrivants inscrits en francisation à temps plein

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre total d'étudiants en francisation
Délais d'attente en francisation
Degré de satisfaction à l'égard du guichet unifié (mesure ponctuelle)

- Conception du guichet unifié d'accès (préalable)
- Réalisation d'une étude de faisabilité
- Élaboration de la solution informatique
- Expérimentation des outils élaborés et mise en œuvre du service dans le cadre du nouveau guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux de francisation

Nombre et proportion des demandes d'admission effectuées en ligne

ENRICHIR



www.micc.gouv.qc.ca

Québec 